



Association québécoise
des infirmières et infirmiers
en santé mentale
(AQIISM)

DIRECTIVES AUX AUTEUR.TRICES

REVUE VISION INFIRMIÈRE EN SANTÉ MENTALE

La revue *Vision infirmière en santé mentale* est la publication officielle de l'Association québécoise des infirmières et infirmiers en santé mentale (AQIISM). Elle est diffusée en version électronique au moins une fois par année et est accessible gratuitement sur le site internet de l'[AQIISM](http://www.aqiism.org).

La revue *Vision infirmière en santé mentale* publie des articles de résultats de recherches, recensions d'écrits scientifiques, innovations cliniques, compte-rendu de démarches clinico-administratives ainsi que des articles de réflexion sur des thèmes en lien avec la santé mentale. Les manuscrits soumis ne doivent pas avoir fait l'objet d'une publication antérieure, ni avoir été soumis ou acceptés pour publication à un autre périodique. Les manuscrits seront soumis à une évaluation scientifique par deux réviseur.es indépendant.es ayant une expertise dans le domaine.

Format des articles

- L'article doit être rédigé en français dans un document Word (format .doc ou .docx);
- L'article doit contenir une page titre présentant le titre de l'article, le nom des auteurs et à la fin, une courte biographie de ou des auteurs. De plus, la catégorie de l'article doit être mentionné (pour trouver la catégorie, vous référez à l'Annexe 1) ;
- Un résumé d'au maximum 150 mots doit accompagner l'article, ainsi que cinq (5) mots clés;
- Le nombre de pages (de mots) varient selon la catégorie. Utilisez la police *Arial 12*, à un interligne et demi (1½) avec des marges à 2,5 cm, incluant les tableaux, les figures et les références;
- L'article doit adopter un style scientifique cohérent avec la nature de l'article soumis (style neutre de préférence qui évite l'utilisation du « je » ou du « nous ») ;
- Les numéros de page doivent être indiqués dans le coin inférieur droit;
- Les tableaux et les figures doivent être mis en page en utilisant un interligne de 1½. Ils doivent être numérotés et accompagnés d'un titre;

- L'utilisation de photos couleur et de figures est possible. Cependant, il est primordial qu'elles soient en haute définition. Elles doivent être soumises dans un fichier à part en précisant dans le texte où les insérer. Il est de la responsabilité des auteurs de s'assurer d'avoir les droits pour vos images ou photos;

Les références doivent être complètes et présentées selon les normes de l'APA disponibles en français sur le site suivant : <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA>. Ces normes utilisent le nom des auteurs dans le texte, par exemple (Thibeault, 2015), et non un numéro. Vérifier que toutes les références indiquées dans le texte se retrouvent dans la liste et que, à l'inverse, qu'il n'y ait pas de références indiquées dans la liste qui soient absentes dans le texte;

- Dans la revue *Vision infirmière en santé mentale*, l'utilisation de l'écriture inclusive est fortement recommandée. Par exemple : « personnel infirmier », « auteur.rice ».

Processus de soumission

- La date de tombée vous sera transmise au minimum 3 mois avant.
- Tous les articles sont soumis à un comité de lecture. Si un article est retenu pour le prochain numéro ou une édition subséquente, le comité de rédaction en avise l'auteur le plus rapidement et lui transmet les corrections et modifications demandées;
- À la suite de l'évaluation de l'article, ce dernier pourra être accepté avec des révisions mineures ou majeures ou il pourrait être refusé;
- Les articles publiés dans la revue n'expriment que l'opinion de leurs auteurs et n'engagent pas nécessairement celle de l'AQIISM.
- Les articles peuvent être soumis à la revue via courrier électronique aux coordonnées suivantes : « *Vision infirmière en santé mentale* », revue@aqiism.org

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'AQIISM à revue@aqiism.org :

Droits d'auteurs

La revue *Vision infirmière en santé mentale* est diffusée en libre accès sur le site internet de l'AQIISM sous la licence [Creative Commons](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/), ce qui permet à d'autres de partager l'article tout en s'assurant que la publication originale soit reconnue et référée (auteurs et lien hypertexte si possible).

Les auteur.rices conservent leurs droits d'auteurs tout en accordant la première publication à la revue *Vision infirmière en santé mentale*. Une entente relative à la publication de votre article vous sera envoyée et devra être signée par le premier auteur. Cette lettre sera archivée à l'AQIISM.

Annexe 1

Catégorie d'articles acceptés

Résultats de recherche	Article portant sur une étude scientifique (problématique, revue des écrits, méthodologie, résultats et conclusions) : maximum de 6 000 mots incluant la liste de références.
Revue de écrits	Synthèse des écrits sur un sujet pertinent à la santé mentale et la psychiatrie : maximum de 5000 mots incluant la liste de références
Innovation clinique	Description d'une intervention ou d'un projet novateur implanté dans le milieu de travail et ses impacts si les données sont disponibles : maximum de 3000 mots incluant la liste de références.
Compte-rendu d'une démarche clinico-administrative	Description d'une démarche d'implantation ou de modification de programme, ou d'un changement organisationnel de nature à améliorer la qualité des soins et des services : maximum de 3000 mots incluant la liste de références s'il y a lieu.
Commentaires et réflexion critiques	Démarche systématique de réflexion, basée généralement sur des écrits scientifiques, qui jette un regard critique sur un sujet pertinent à la santé mentale et la pratique des soins infirmiers : maximum de 3000 mots incluant la liste de références s'il y a lieu.